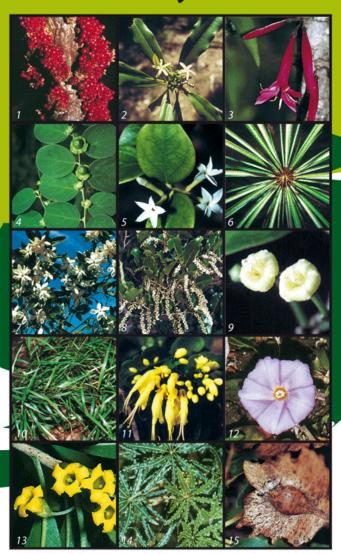
Portfolio



- 1- Bocquillonia sessiliflora
- 2- Ochrosia inventorum
- 3- Captaincookia margaretae
- 4- Breynia disticha
- 5- Carissa ovata
- 6- Codiaeum peltatum
- 7- Gardenia urvillei
- 8- Homalium deplanchei

- 9- Trigonostemon cherrieri
- 10- Oryza neocaledonica
- 11- Oxera pulchella
- 12- Polymeria pusilla
- 13- Pittosporum pancheri
- 14- Schefflera veitchii
- 15- Terminalia cherrieri

Le programme de conservation sur 10 ans

Un programme de conservation des forêts sèches en Nouvelle-Calédonie réunit depuis 2001 dix partenaires :



















"Conservous notre patrimoine pour construire notre avenir".

Crédit photo DRN : Bernard Surpin, Anne-Claire Roudeau Conception CIE : Odile Gunther





PROTÉGEONS LES FORÊTS SÈCHES

"Conservous notre patrimoine pour construire notre avenir".

Ces forêts s'étendent sur la Côte Ouest et le Nord de la Grande Terre qui sont les régions les moins arrosées de la Nouvelle-Calédonie.



Elles s'étendent du littoral jusqu'à 300 à 400 m d'altitude.



Cette formation forestière comprend 456 espèces dont 262 sont endémiques. Certaines comme Turbina inopinata, Captaincookia margaretae, Oxera sulfurea, ont des fleurs vivement colorées.







Turbina inopinata





Oxera sulfurea

Une nouvelle espèce de riz, Oryza neocaledonica a été découverte en 1995.

Toutes ces plantes sont parfaitement adaptées à la sécheresse.

Les arbres sont de taille modeste, le sous-bois est dense.

De nombreuses lianes s'appuient sur ces supports et y tissent un décor mystérieux.

Les oiseaux sont d'autant plus nombreux et variés que le massif boisé est vaste et intact.

Les insectes, escargots, reptiles notamment représentés par plusieurs espèces de geckos sont également très présents.

Captaincookia margaretae Il existe certainement encore d'autres espèces animales à découvrir.

> Mal connues, ces forêts ont subi de nombreuses dégradations et aujourd'hui, elles couvrent à peu près 50 km2, c'est à dire 1% de leur superficie initiale.



Souvent confondues avec de vulgaires brousses, elles ont disparu sous l'effet des cerfs, du bétail, du débroussaillage et des feux. Identifiées comme l'une des priorités en matière de protection de la diversité biologique en Nouvelle-Calédonie, les forêts sèches retiennent aujourd'hui l'attention des collectivités gestionnaires de ce patrimoine naturel. Elles méritent également d'être reconnues par les éleveurs pour leur rôle écologique majeur : lieu de vie pour la faune et la flore, protection des sols, maintien des nappes phréatiques... et pour les avantages qu'elles procurent : brise-vent, ombrage...

De plus les forêts sont devenues des lieux de découverte et de détente.

Leurs plantes pourraient non seulement permettre de fabriquer de nouveaux médicaments mais également des parfums, des produits de beauté...

Les forêts sèches font partie du patrimoine naturel calédonien et mondial. Elles doivent donc être efficacement protégées. La cohabitation doit être harmonieuse entre les activités humaines nécessaires au développement du pays et le maintien de la diversité biologique qui est devenue une préoccupation planétaire.